

Carouge, le 7 mars 2019

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous convier à :

I'Assemblée générale ordinaire 2019 de notre Association le mercredi 10 avril 2019 à 18h30 au Club

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 20/03/2018
3. Rapports :
 - a) du Président et des autres membres du comité
 - b) de la commission financière
 - c) des vérificateurs aux comptes 2018

4. Propositions de modifications des statuts :

Article 4 :

Est membre de l'association toute personne qui aura présenté une demande d'admission dans la forme écrite. Toutefois, le Comité se réserve le droit de refuser une adhésion.

Les "juniors" au sens du règlement de l'A.S.T. et les "abonnés" ne sont pas assimilés aux membres

Modification proposée par le Comité de l'Article 4 :

Est membre de l'association toute personne qui en fait la demande et paie sa cotisation d'été.

Le Comité se réserve le droit de refuser une adhésion.

Article 8 :

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle est constituée par les membres de l'association et peut agir quel que soit le nombre des membres présents...

Modifications proposées par le Comité de l'Article 8, ajout de 2 phrases :

L'Assemblée....

Les membres mineurs sont représentés par un de leurs parents.

Les fraties ont droit à une seule voix à l'Assemblée générale exprimée par un de leurs parents....

5. Discussions, approbation des rapports et décharge au comité
6. Démissions/Elections du comité et des vérificateurs aux comptes 2019
7. Divers

Toute proposition individuelle doit parvenir par écrit au comité 15 jours avant l'Assemblée générale.

Nous vous informons que le PV de l'Assemblée générale du 20/03/2018 ainsi que les comptes de l'exercice écoulé seront à la disposition des membres qui désirent les consulter dès le 8 avril 2019 auprès de Josiane Rossy (022 342 1423).

A l'issue de l'Assemblée, le verre de l'amitié vous sera offert par le Club et, pour ceux qui désirent prolonger la soirée, un menu est proposé au prix de CHF 40.- (hors boissons) :

E1 – Carpaccio de saumon frais, avocat et fruits de la passion ou

E2 - Aubergine à la « Parmigiana », saladine croquante ou

E3 – Poêlée de champignons des bois, magret fumé et œuf poché

P1 – Crumble de Cabillaud et courgettes, purée de patate douce ou

P2 – Coquelet à la broche sauce foie gras, gratin dauphinois ou

P3 – Lasagnes de St-Jacques au safran, fondue de poireaux

D – Café gourmand

Merci de réserver votre table au 022 342 5251 ou en vous inscrivant sur la feuille prévue au restaurant vers le coin TV.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette Assemblée, nous vous présentons nos plus sportives salutations.

Le Comité

Chemin Charles-Poluzzi 42 • 1227 Carouge
T 022 342 14 23 • info@tenniscarouge.ch
Séction junior: 079 907 19 51 • junior@tenniscarouge.ch
www.tenniscarouge.ch

